



Assemblée générale

Distr. limitée
2 février 2024
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Soixante et unième session
Vienne, 29 janvier-9 février 2024

Projet de rapport

Additif

VII. Objets géocroiseurs

1. Conformément à la résolution 78/72 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 10 de son ordre du jour, intitulé « Objets géocroiseurs ».
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Allemagne, Belgique, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon et République de Corée. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'IAWN et du SMPAG, organisations dotées du statut d'observateur. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont aussi été faites par les représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :
 - a) Document de séance présenté par le Coordonnateur de l'IAWN et le Président du SMPAG intitulé « Information on an initiative for UN-designated international year of asteroid awareness and planetary defence, 2029 (IYPD2029): a collaborative effort » (A/AC.105/C.1/2024/CRP.20) ;
 - b) Document de séance, intitulé « Guidelines and anniversaries for proclamation of international years and related General Assembly resolutions » (A/AC.105/C.1/2024/CRP.26).
4. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :
 - a) « Activités d'observation de l'espace circumterrestre en Ukraine en 2022-2023 », par le représentant de l'Ukraine ;
 - b) « Objets géocroiseurs – Menaces et trésors », par le représentant de la National Space Society, organisation dotée du statut d'observateur.
5. Le Sous-Comité a entendu les rapports d'activité de l'IAWN et du SMPAG, a fait remarqué qu'ils existaient depuis dix ans et a souligné l'importance de la coopération internationale et des efforts déployés par ces deux entités pour diffuser des informations sur la détection, la surveillance et la caractérisation physique des objets géocroiseurs potentiellement dangereux, pour faire en sorte que tous les États,



en particulier les pays en développement dont les capacités de prévision et d'atténuation des impacts d'objets géocroiseurs étaient limitées, soient conscients des risques associés à un éventuel impact d'astéroïde. À cet égard, il a souligné qu'il était important de contribuer aux travaux de l'IAWN et du SMPAG. Le Sous-Comité a en outre indiqué que de plus amples informations sur les travaux de l'IAWN et du SMPAG étaient disponibles sur leurs sites Web respectifs (<http://iawn.net> et <http://smpag.net>).

6. Le Sous-Comité a noté qu'au 30 janvier 2024, le nombre total d'objets géocroiseurs connus était de 34 274, dont 2 883 géocroiseurs supplémentaires découverts en 2023, et que l'on répertoriait actuellement 2 395 astéroïdes d'un diamètre avoisinant ou dépassant les 140 mètres qui étaient placés sur une orbite située à moins de 8 millions de kilomètres de la Terre. À cet égard, le Sous-Comité a aussi noté que seuls environ 44 % des objets géocroiseurs de cette taille avaient été détectés.

7. Le Sous-Comité a noté que le rapprochement de l'astéroïde 99942 Apophis au plus près de la Terre en 2029 représentait une occasion unique de sensibiliser le public aux astéroïdes s'approchant de la Terre, à leur valeur scientifique et à leur valeur en termes de ressources, ainsi qu'au danger qu'ils présentent.

8. Le Sous-Comité a recommandé au Comité de proclamer 2029 Année internationale de la sensibilisation aux astéroïdes et de la défense planétaire, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, destinée à mettre en place une campagne mondiale de sensibilisation aux astéroïdes et à mettre en évidence des efforts de collaboration entrepris au sein du Comité pour atténuer le danger que représente l'impact d'un objet géocroiseur sur la Terre, qui constituera une excellente occasion de mener une campagne mondiale d'information sur les objets géocroiseurs. À cet égard, le Sous-Comité a pris note des principes directeurs concernant la proclamation d'années internationales, figurant dans l'annexe de la résolution 1980/67 du Conseil économique et social et des résolutions connexes 53/199 et 61/185 de l'Assemblée générale.

9. Le Sous-Comité a pris note des initiatives et des activités menées aux niveaux national et international visant à développer les capacités de découverte, d'observation, d'alerte précoce et d'atténuation des effets des objets géocroiseurs potentiellement dangereux, y compris les travaux actuellement menés par les agences spatiales pour la reconnaissance de l'astéroïde 99942 Apophis à partir de l'espace, qui étaient importants pour la démonstration des capacités de défense planétaire.

10. Le Sous-Comité a noté que la déclaration d'intention de l'IAWN comptait pour l'instant 56 signataires, représentant des astronomes indépendants, des observatoires et des agences spatiales de plus de 25 pays, et que les signataires de cette déclaration d'intention reconnaissaient l'importance de collaborer en matière d'analyse des données et d'être bien préparé pour informer des publics divers sur les objets géocroiseurs, la manière dont ils se rapprochaient de notre planète et les risques d'impact sur Terre.

11. Le Sous-Comité a noté que si une menace vraisemblable d'impact était détectée par l'IAWN, les meilleures informations à ce sujet seraient fournies par le réseau et communiquées à tous les États Membres par l'intermédiaire du Bureau des affaires spatiales.

12. Le Sous-Comité a noté que le SMPAG comptait actuellement 19 membres et 7 observateurs permanents, que l'Agence spatiale canadienne (CSA) avait rejoint le SMPAG et en était le membre le plus récent et que l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) avait manifesté son intérêt pour en devenir membre. À cet égard, il a indiqué que les États et leurs agences et bureaux spatiaux qui n'étaient pas encore membres du SMPAG et qui souhaitaient contribuer à ses travaux étaient invités à faire part de leur intérêt en adressant une lettre à la présidence du SMPAG, avec copie au Bureau des affaires spatiales, qui assurait le secrétariat permanent du SMPAG.

13. Le Sous-Comité a pris note des progrès réalisés dans l'exécution du premier exercice du SMPAG sur les menaces d'impact hypothétiques, sous la direction de l'Agence spatiale italienne et de l'Université polytechnique de Milan. Cet exercice avait pour principal objectif de simuler une menace hypothétique causée par un astéroïde et de se concentrer sur les procédures du SMPAG pour élaborer des conseils coordonnés et apporter une réponse à une telle menace d'impact.

14. Le Sous-Comité a noté que la huitième Conférence de l'AIA sur la défense planétaire s'était tenue à Vienne du 2 au 7 avril 2023, à l'Académie autrichienne des sciences et au Centre international de Vienne, sous l'égide du Bureau des affaires spatiales, en coopération avec l'ESA et la Commission des géosciences de l'Académie autrichienne des sciences, et que la neuvième conférence de l'AIA sur la défense planétaire devait se tenir à Stellenbosch (Afrique du Sud) du 5 au 9 mai 2025.

15. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction de la dernière brochure élaborée conjointement par le Bureau des affaires spatiales, l'IAWN et le SMPAG, avec le soutien de l'ESA, intitulée « Near-Earth Objects and Planetary Defence » ([ST/SPACE/73](#)).